

FACTURES PUBLIQUES. Fin du paiement par chèque.

Le paiement par chèque des factures publiques, y compris celles émises par les collectivités, évolue. En raison de contraintes liées à la sécurité et aux délais de traitement, ce mode de paiement disparaîtra d'ici fin 2027. Plusieurs changements sont progressivement mis en place afin de faciliter les démarches des usagers.

Un mode de paiement amené à disparaître

Le paiement par chèque présente aujourd'hui des risques accrus de fraude et des délais d'encaissement particulièrement longs. Pour ces raisons, il ne sera plus accepté pour le règlement des recettes publiques à compter de fin 2027.

Des démarches en ligne simplifiées

Le site impots.gouv.fr propose désormais, dans l'espace personnel « Mon espace finances publiques », un onglet dédié intitulé « Mes factures locales ». La présentation des factures publiques a également été revue afin d'encourager et de faciliter le paiement en ligne.

De nouveaux moyens de paiement

Plusieurs solutions alternatives sont progressivement déployées :

- à partir de 2026, un virement simplifié sera possible directement depuis l'espace bancaire des usagers ;
- le dispositif Wero, système européen de paiement instantané, viendra compléter les modes de règlement existants ;
- le paiement restera également possible chez un buraliste agréé.

Ces évolutions visent à sécuriser les paiements et à offrir des solutions plus rapides et plus simples aux usagers.

WEEK-END DU JEU.

Inscriptions.

Le centre social Polysonnance organise un Week-end du Jeu du 27 février au 1er mars 2026, proposant de nombreuses animations ludiques pour tous les âges. Certaines activités nécessitent une réservation avant le 26 février pour garantir la participation.

Les inscriptions sont à effectuer pour les activités suivantes :

- Murder party « Crime Galactique » (adultes et enfants +11 ans), le vendredi 27 février
- Atelier yoga 2-5 ans, le samedi 28 février
- Atelier créatif 6-10 ans, le samedi 28 février et dimanche 1^{er} mars
- Spectacle « Comptines et jeux de doigts » 0-5 ans, le dimanche 1^{er} mars

Les réservations peuvent être effectuées directement auprès du centre social Polysonnance au 02 98 86 13 11. Retrouvez le programme complet sur le site web de la Ville : chateaulin.fr > À ne pas manquer > Agenda > Week-end du jeu

LA VILLE RECRUTE. L'esprit tranquille recherche un agent de planification.

L'esprit tranquille, services à domicile pour tous recherche un agent de planification pour assurer l'organisation et la continuité des interventions auprès des personnes accompagnées.

Sous l'autorité de la responsable du service, vous êtes en charge de l'accueil des usagers et partenaires, de la gestion des plannings des aides à domicile, du suivi administratif et RH, ainsi que de la coordination du service au quotidien.

Candidatures à envoyer avant le 1^{er} mars 2026 pour une prise de poste le 27 avril 2026.

L'offre complète est disponible sur le site web de la Ville : chateaulin.fr, rubrique « La Ville recrute ».

ÉLECTIONS MUNICIPALES. Contrôle des listes électorales.

Dans le cadre des élections municipales qui se dérouleront en mars 2026, la commission de contrôle des listes électorales de Châteaulin se réunira le jeudi 19 février 2026 à 18h, en mairie, salle des mariages. Composée de cinq élus du conseil municipal, la commission de contrôle des listes électorales se réunit avant chaque scrutin, et au minimum une fois par an. Elle est chargée de veiller à la régularité des inscriptions et des radiations intervenues sur les listes électorales depuis sa dernière réunion. Cette réunion est ouverte au public.

KIG HAND FARZ

**SA
ME
DI**

**28
FEVRIER**

**DE 18H30 À
19H30**

PARTY



13€

**LA PART
À EMPORTER**



RÉSERVATION AVANT LE 26/02:

- **KIGHANDFARZ@ALCHATEAULINHB.NET**
- **OU PAR SMS 06 52 29 27 54**



LOGEMENT.

Humidité excessive : identifier les causes.

L'humidité excessive au sein d'un logement se repère facilement : buée persistante, moisissures, peinture qui cloque, odeurs de renfermé... Les causes peuvent en être multiples.

On identifie trois principaux facteurs à l'origine d'une humidité excessive : la condensation, les infiltrations d'eau et les remontées capillaires dans les murs du logement.

Identifier l'origine de l'humidité est essentiel pour prendre les bonnes mesures car les solutions pour y remédier varient.

Pour bien identifier les causes d'une humidité excessive dans votre logement et mettre en place les mesures adéquates, vous pouvez contacter Tinergie, le service public local de la rénovation énergétique du Pays de Brest, au 02 98 33 20 09.

Un service porté par la Communauté de communes (CCPCP) et dont l'accueil est assuré par Ener'gence, l'agence énergie climat du pays de Brest.

AUTRES ÉVÉNEMENTS.

Jusqu'au 2 mars : exposition de gravures.

La bibliothèque présente le travail de Sterenn Depret avec des gravures originales et petites éditions autour des contes. Selon les horaires d'ouverture sur chateaulin.fr.

18 et 25 février : marché bio.

De 16h à 19h, marché de producteurs bio dans la cour du hameau de Run ar Puñs.

19 et 26 février : marché du jeudi.

De 8h30 à 12h30, sur la place de la Résistance et le quai Jean Moulin.

22 février : concert pour enfants : « Qu'est-ce que tu préfères ? »

À 16h à Run Ar Puñs. Dès 3 ans et familles. Durée : 50 min. Qu'est-ce que tu préfères ? C'est une histoire de choix, d'opinion. Et surtout, c'est LE concert de leur vie : ils seront bientôt des légendes, c'est sûr ! En tout cas ils ont tout prévu pour : gros riffs, énergie interactive et gadgets geeks. Sur des textes percutants qui font grandir, ils donneront tout pour devenir enfin de vrais futurs adultes rockstars.

Coucoucool propose un véritable concert de musiques actuelles où les enfants ont la parole, pour une expérience joyeuse, participative et rock'n'roll ! Tarif unique : 6 €.

27 février : Jamm Electro Session.

De 19h à 23h à Run Ar Puñs. Gratuit. La Jamm Electro Session propose aux participants de créer ensemble un flux musical continu sur une scène équipée de machines et d'instruments variés, guidés par l'inspiration du moment et des artistes invités.

L'événement est encadré par Xavier Leloux (Loudmer), musicien et formateur certifié Ableton.

Les participants sont invités à venir avec leur propre matériel, en restant légers. Le tempo pourra être partagé via MIDI, CV, Wi-Fi ou Ableton LINK. Câbles et adaptateurs nécessaires devront être prévus.



Animations gratuites

BIBLIOTHÈQUE.

Lectures pour les enfants âgés de 0 à 8 ans.

La bibliothèque municipale de Châteaulin propose aux enfants deux rendez-vous autour de la lecture et des histoires.

Heure du conte pour les 3 à 8 ans

Mercredi 18 février à 16h30, les enfants de 3 à 8 ans sont invités à un moment magique pour découvrir des contes classiques ou modernes à travers des lectures vivantes et interactives. Ces séances stimulent l'imagination, enrichissent le vocabulaire et encouragent l'amour des livres dès le plus jeune âge. Elles offrent également un espace d'échange et de créativité, où les enfants peuvent poser des questions et partager leurs impressions.

Durée : 45 minutes. Gratuit, sans réservation.

Bébés-lecteurs pour les 0 à 3 ans

Samedi 21 février à 10h30, une séance est spécialement dédiée aux tout-petits et à leurs parents. À travers des comptines, des lectures d'albums illustrés et des jeux sensoriels, les bébés sont initiés à la lecture de manière ludique et interactive. Ces activités favorisent le développement du langage, la curiosité et le lien entre l'enfant et le livre, tout en créant un moment de partage et de complicité avec les parents.

Durée : 30 minutes. Gratuit, sur inscription au 02 56 04 73 55.



Tafiti

CINÉMA AGORA.

« Les échos du passé » : samedi 14 février à 17h (VO).

« Le mage du Kremlin » : samedi 14 février à 20h30, mardi 17 février à 20h30.

« Tafiti » : dimanche 15 février à 14h30 et lundi 16 février à 18h.

« Le chant des forêts » : dimanche 15 février à 18h.

« Amour Apocalypse » : dimanche 15 mars à 20h30 (VO).

« Grand ciel » : lundi 16 février à 20h30.

« Marsupilami » : mercredi 18 février à 18h et vendredi 20 février à 20h30.

« Gourou » : mercredi 18 février à 20h30.

« Les légendaires » : vendredi 20 février à 18h.

Programmation complète sur cinema-chateaulin.fr.

Tarifs : 6,50€ - 5,50€ - Moins de 14 ans : 4€ - Abonné : 5,20€

*Les responsables des associations, ainsi que les nouveaux commerçants et artisans, qui souhaitent utiliser le Kastellin hebdò pour faire connaître leurs activités ou annoncer leurs manifestations sont invités à transmettre un texte de présentation 10 jours au plus tard avant la parution à communication@chateaulin.fr
Pour recevoir le Kastellin Hebdò dans votre boîte mail chaque vendredi, inscrivez-vous à communication@chateaulin.fr*